



28 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX JUNIORS RÉUNIS EN SESSION UNIQUE

Jean-Marie Janssens, Vice-président du Conseil départemental chargé des collèges et des bâtiments départementaux, a le plaisir d'accueillir les 28 Conseillers départementaux Juniors à l'Hôtel du Département pour leur session unique.

12^e édition du Conseil départemental Junior

Créé en 2005, le Conseil général Junior (CGJ) est une **initiative pédagogique et civique destinée aux collégiens des classes de 6^e du département**. Dans le cadre du CGJ, de nombreux projets ont vu le jour : action contre le racisme, correspondre avec l'Europe, blog 100% collégiens, action citoyenne et solidaire, etc. (*cf. fiche annexe*).

Le Conseil général étant devenu Conseil départemental en 2015, les nouveaux élus des collèges sont aussi devenus des Conseillers départementaux Juniors. **Pour cette 12^e édition, conformément aux nouvelles modalités des élections départementales, chaque classe est représentée par un binôme paritaire fille/garçon de Conseillers départementaux Junior.**

Cette année, parmi les 37 collèges du Loir-et-Cher, **14 classes représentent leur établissement¹ et font partie du Conseil départemental Junior**. Il y a donc 28 élus.

Une commission a été organisée en décembre dernier afin de réunir les Conseillers départementaux Juniors et leur professeur référent. Les jeunes élus ont été sensibilisés à la manière de réaliser un portrait sous un angle journalistique. De plus, de mars à avril, ils ont été invités à visiter les locaux pour découvrir des actions et métiers du Conseil départemental.

Thème de l'année : Portrait d'une personnalité du Loir-et-Cher

Depuis 2009, les élèves des classes participantes travaillent sur un projet commun. Cette année, il s'agit de **présenter une personnalité du Loir-et-Cher**. Les collégiens doivent présenter leur portrait sur document numérique.

Parmi les 14 portraits proposés, 6 sont des portraits de personnalités sportives (dont 2 de Marie-Amélie Le Fur) et 8 de personnalités historiques et culturelles.

Lors de la commission générale qui a eu lieu dans la matinée en présence de Maurice Leroy, Président du Conseil départemental, les Conseillers départementaux Juniors ont pu prendre connaissance de tous les sujets proposés et en débattre.

Cette session du Conseil départemental Junior permet aux jeunes élus de voter pour définir les 3 portraits lauréats qui feront l'objet d'une valorisation dans différents supports de communication à l'automne.

¹ Collèges René Cassin de Beauce-la-Romaine, Augustin Thierry de Blois, Michel Bégon de Blois, Les Provinces de Blois, Saint-Exupéry de Contres, Alphonse Karr de Mondoubleau, Joseph Crocheton d'Onzain, Lavoisier de Oucques, Léonard de Vinci de Romorantin, Maurice Genevoix de Romorantin, Joseph Paul-Boncour de Saint-Aignan, Gaston Jollet de Salbris, Sain-Georges de Salbris et Notre-Dame de Vineuil.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12